

## Derrière les premières femmes dans nos universités, il y a 63 ans de persévérance.

La persévérance,  
ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026  
LES JOURNÉES DE LA  
PERSEVÉRANCE  
SCOLAIRE

#JPS2026

# Chronique de votre maire

Cher.e Rochvillois.e.s,

Vous avez de bonnes idées, vous avez des inquiétudes, vous voyez des améliorations possibles ? Je suis là pour vous !

**Venez à ma rencontre, au Café du Maire.**

On discutera des enjeux qui vous concernent.



## LE CAFÉ DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS.

Il est possible de rencontrer madame la mairesse pour des rencontres en privé.

Pour prendre rendez-vous :  
[maire@saint-jude.ca](mailto:maire@saint-jude.ca)

## CONSEIL MUNICIPAL

### Annick Corbeil

Mairesse

Déléguée au comité des loisirs et des sports

Courriel: [maire@saint-jude.ca](mailto:maire@saint-jude.ca)

### Sylvain Lafrenaye

Délégué à la régie d'Aqueduc Richelieu Centre

Délégué au comité de la voirie

Délégué au comité de démolition

Délégué de la Sûreté du Québec

Courriel: [conseiller1@saint-jude.ca](mailto:conseiller1@saint-jude.ca)

### Denis Jr Lallement

Délégué du Club de l'Âge d'Or, de la MADA, de l'AFFÉAS, du comité de la culture, du patrimoine et de la bibliothèque  
Délégué au comité de l'UQROP

Délégué substitut au comité consultatif d'urbanisme

Courriel: [conseiller2@saint-jude.ca](mailto:conseiller2@saint-jude.ca)

### Richard Hébert

Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Délégué substitut de la Sûreté du Québec

Courriel: [conseiller4@saint-jude.ca](mailto:conseiller4@saint-jude.ca)

### Anolise Brault

Mairesse suppléante

Déléguée à la Maison des Jeunes, à la jeunesse, à l'école et aux questions familiales

Déléguée au comité de démolition

Déléguée à la protection de l'environnement

Courriel: [conseiller3@saint-jude.ca](mailto:conseiller3@saint-jude.ca)

### Tom Lapierre

Délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Délégué au comité consultatif d'urbanisme

Délégué au comité de démolition

Courriel: [conseiller5@saint-jude.ca](mailto:conseiller5@saint-jude.ca)

### Jacob Raby

Délégué au comité de la protection civile

Délégué au comité de l'action locale

Délégué substitut au comité de démolition

Délégué aux ressources humaines

Courriel: [conseiller6@saint-jude.ca](mailto:conseiller6@saint-jude.ca)

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux pour toutes questions ou suggestions.

## Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, bénévole du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



# Messages de votre municipalité

## Hommage à Mme Francine Gilbert, ancienne directrice générale de Saint-Jude

La Municipalité de Saint-Jude désire souligner la contribution exceptionnelle de Mme Francine Gilbert, qui a été directrice générale de la communauté pendant de nombreuses années.

Madame Gilbert a été reconnue par ses concitoyennes et concitoyens pour son esprit visionnaire, sa mémoire étonnante, sa jovialité, sa gentillesse et son excellent sens de l'organisation.

Madame Gilbert est décédée le 17 mai 2025 et laisse dans le deuil son frère Robert ainsi que son frère Jean, résident de Saint-Jude.

La Municipalité de Saint-Jude tient à leur offrir ses plus sincères condoléances ainsi qu'au reste de sa famille et à ses proches, et à saluer la mémoire d'une femme remarquable, profondément attachée à sa communauté.



Cette photo de Mme Francine Gilbert a été prise au bureau municipal lors de l'exercice de ses fonctions.

## Hommage à Mme Pierrette Choquette Roy



La Municipalité de Saint-Jude souhaite rendre hommage à Mme Pierrette Choquette Roy pour sa contribution exceptionnelle à notre communauté. Reconnue pour son implication, sa jovialité et sa grande gentillesse, Mme Choquette Roy a marqué le cœur de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens.

Décédée le 30 novembre 2025, elle laisse dans le deuil ses enfants: Richard (Sonia Roy), Nicole (Gilles Bergeron), Brigitte, Julie (Francis Grégoire) et Guylaine (Matthieu Graveline), ainsi que ses petits-enfants: Émilie, Justine (William), Olivier (Sarah), Marie, Audrey (Alexandre), Pascal (Carolyne), Francis, Alexis (Hailey), Rosalie, Daniel, Frédérique et Benjamin.

La Municipalité de Saint-Jude offre ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux et celles qui ont croisé son chemin. Nous saluons la mémoire d'une femme remarquable, profondément dévouée à sa communauté.

## Nouveau-né

à Saint-Jude!

Eva Kirby

Née le 12 août 2025

Fille de Laurie Lecompte  
et Olivier Kirby



• felicitations •  
aux nouveaux parents !!!

Profitez de chaque moment !

# Messages de votre municipalité

## Ayez une trousse d'urgence 72 h

### Assemblez-en une...

#### Liste de vérification pour une trousse d'urgence de base :

- **Eau** — deux litres d'eau par personne par jour (y compris des petites bouteilles)
- **Aliments non périssables** comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (remplacez l'eau et les aliments chaque année)
- **Ouvre-boîte manuel**
- **Lampe de poche à manivelle ou à piles** (et piles de rechange)
- **Radio à manivelle ou à piles** (et piles de rechange)
- **Trousse de premiers soins**
- **Clés supplémentaires** pour la voiture et la maison
- **Argent comptant** et monnaie
- **Documents importants de la famille**, tels que vos pièces d'identité, vos documents d'assurance et vos relevés bancaires
- **Plan d'urgence** – conservez-en une copie dans votre trousse, ainsi que les coordonnées importantes



Considérez aussi l'ajout des articles suivants à votre trousse, le cas échéant :

- Deux litres d'eau supplémentaires par jour par personne pour la préparation des aliments et l'hygiène
- Bougies et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et ne les laissez pas brûler sans surveillance)
- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille
- Articles de toilette et articles d'hygiène personnelle
- Désinfectant pour les mains, papier hygiénique et sacs à ordures
- Chargeur pour téléphone mobile
- Aliments et fournitures pour animaux
- Préparation pour nourrissons et aliments et fournitures pour bébés
- Activités pour les enfants, tels que des livres, des casse-têtes ou des jouets
- Médicaments sur ordonnance, matériel médical
- Ustensiles, assiettes et tasses
- Eau de Javel ou comprimés pour purification de l'eau
- Outils de base (marteau, pinces, clé, tournevis, gants de travail, couteau de poche)
- Petit réchaud à combustible et combustible
- Sifflet (pour attirer l'attention)
- Ruban adhésif électrique



**JONATHAN CYR**

CONSTRUCTION DE MAISONS  
FINITION INTÉRIEUR & EXTÉRIEURE  
AGRANDISSEMENT DE MAISON  
POSE DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR  
CUISINE, SALLE DE BAIN, SOUS-SOL  
CONSTRUCTION DE GARAGE  
GESTION DE PROJET

St-Jude  
renojocyr@hotmail.com  
450.278.7023

constructionjonathancyr.com

9322-2263 Qc inc.  
RBQ: 5705-1864-01

# Chronique du directeur sécurité incendie

## Cendres chaudes

**Un petit rappel de votre service de sécurité incendie sur l'importance des méthodes d'entreposage des cendres chaudes.**

- Les cendres doivent être placées dans une chaudière en métal, avec couvercle. Le contenant doit être placé à l'extérieur;
- Loin des murs, des planchers de bois ou des matériaux combustibles;
- Tant que les cendres ne sont pas complètement refroidies, elles émettent du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui représente un danger pour la santé des occupants de la maison;
- Vous devez attendre un minimum de 72 heures avant de jeter les cendres dans le bac brun. Si le contenant est encore chaud, il faut attendre 48 heures supplémentaires, et surtout, bien vérifier qu'il n'y a pas de chaleur.
- Pour des fins de sécurité, on suggère aussi de placer, dans la mesure du possible, le bac brun à plus d'un mètre d'un bâtiment.

Plusieurs début d'incendie ont débuté par un entreposage inadéquat des centres chaudes.

Richard Hébert  
Directeur sécurité incendie  
[incendie@saint-jude.ca](mailto:incendie@saint-jude.ca)



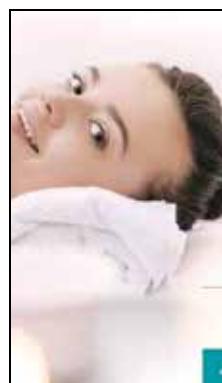


**LA ROSACE**  
Ferme Bio

Paniers bio & Kiosque libre-service

Légumes frais, savoureux et locaux  
97 rang Thiersant, Saint-Louis  
De juin à octobre  
[www.fermelarosace.com](http://www.fermelarosace.com)





**Carolyne Vincent**  
PRATICIENNE EN MASSOTHÉRAPIE

Prenez soin de vous dans  
le confort de votre foyer

Massage détente / tensions musculaires

450 365-3443 | [carolynev.massotherapie@gmail.com](mailto:carolynev.massotherapie@gmail.com)

FREINS  
SILENCIEUX  
SUSPENSION  
ALIGNEMENT



**GARAGE**  
REMY LAPIERRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude  
**450.792.2131**



**PAVILLON**  
Service traiteur

Salles de réception  
Service de restauration pour  
événements d'envergure  
intérieurs & extérieurs  
CLÉ en MAIN

**Lorraine Bousquet**  
450 792.3011  
1281, route Michaudville  
St-Jude, Québec  
J0H 1P0  
[pavillon.traiteur@outlook.com](mailto:pavillon.traiteur@outlook.com)  
[pavillonlerable.com](http://pavillonlerable.com)

# Chronique de l'inspectrice en bâtiment

## INFORMATIONS HIVERNALES

Citoyens, citoyennes, l'hiver est bien installé chez nous et, comme à chaque année, voici quelques rappels et conseils provenant de votre service d'urbanisme et d'inspection.

CONSEILS	HIVER
<b>STATIONNEMENT</b> <p>Afin de faciliter le passage des déneigeuses, nous vous rappelons qu'il est important de ne pas laisser de véhicules ou d'objets en bordure de rue après les chutes de neige. Pensez également à respecter en tout temps les interdictions de stationner dans la rue. Pour en savoir plus, consultez le règlement G-300.</p>	<b>CLÔTURE À NEIGE</b> <p>Son utilisation est permise <b>du 15 octobre 2025 au 15 avril 2026</b>. Doit être installée à une distance minimale de 1 mètre de l'emprise de la voie de circulation.</p>
<b>ENTRÉE ET ISSUES AUTOEUR DE LA RÉSIDENCE</b> <p>Pensez à dégager vos escaliers, balcons et sorties de secours. Même si elles ne sont pas utilisées, un bon dégagement permet de garder les lieux sécuritaires en tout temps.</p>	<b>ABRIS D'HIVER TEMPORAIRE POUR AUTO</b> <p>Son utilisation est permise <b>du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 30 avril 2026</b>. Un seul abri est autorisé par terrain ou il y un bâtiment principal. Doit être installé dans l'allée d'accès et à une distance minimale de 2 mètres de l'emprise de la voie de circulation ou d'un trottoir.</p>
<b>UN PERMIS REQUIS</b> <p>Même certains travaux réalisés en hiver requièrent un permis:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• couper un arbre;</li><li>• remplacer des portes ou des fenêtres;</li><li>• effectuer des rénovations intérieures, telles que:<ul style="list-style-type: none"><li>- le remplacement des équipements de salle de bain;</li><li>- la rénovation de la cuisine;</li><li>- l'aménagement ou la finition du sous-sol;</li><li>- l'ajout ou la suppression d'une pièce dans la maison.</li></ul></li></ul> <p>Il est également important de déclarer ces travaux afin d'obtenir une évaluation juste de votre propriété.</p>	<b>ABRIS D'ÉCOLIERS</b> <p>Doivent être situés à au moins 2 mètres de la bordure du fossé ou de l'emprise de la voie de circulation.</p> <b>TRIANGLE DE VISIBILITÉ</b> <p>Sur tous les terrains en coin de rue, il doit être laissé un triangle de visibilité. Aucune clôture, haie ou construction ne peut y être implanté.</p> 
	<b>ENTREPOSAGE SAISONNIER</b> <p>Toute personne peut entreposer sur sa propriété où il existe un bâtiment principal, un véhicule récréatif, une roulotte, tente roulotte, embarcation ou un autre équipement de même nature, sous conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• un maximum de deux véhicules et équipements est autorisé par terrain;</li><li>• la période d'entreposage ne doit pas excéder huit mois;</li><li>• il est interdit d'habiter un véhicule ou un équipement ainsi stationné ou entreposé;</li><li>• l'entreposage d'un tel véhicule ou équipement n'est autorisé que dans les cours latérales ou arrière.</li></ul>
	<b>INSTALLATION SEPTIQUE</b> <p>Chaque année vous devez fournir votre contrat d'entretien de vos installations septiques, c'est la loi provenant du Q2R22.</p> <p>Vous disposez <b>jusqu'au 30 décembre de chaque année pour le fournir</b>.</p> <p>Certains d'entre vous ont probablement reçu un avis de courtoisie à cet effet.</p>



### Pour toutes questions

Vous pouvez contacter l'inspectrice municipale  
450 792-3855, poste 7  
inspecteur@saint-jude.ca

# Service des loisirs



## Nos commanditaires et partenaires :

Les  
Producteurs  
de lait  
de Montérégie-Est



FROMAGERIE  
St-GUILLAUME



kathy  
annick



## Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

RBQ : 8351-0982-26



## Cours de ballet-jazz Enfants et adultes

Pour les jeunes amateurs de danse et les adultes, venez apprendre les bases du ballet-jazz, les réchauffements, les étirements et une chorégraphie. Beaucoup de plaisir et de musique en perspective !

**Les adultes et les enfants**  
(à partir de 8 ans)

**Jeudi de 18h30 à 19h30**  
Centre communautaire de Saint-Jude  
(grande salle en bas)

**22 janvier au 19 mars 2026**  
(congé à la relâche scolaire)

**Coût : 40\$ pour les 8 cours**  
(2<sup>e</sup> personne de la même famille 30\$,  
3<sup>e</sup> et suivantes 25 \$)

Préinscription par téléphone au professeur et/ou inscription lors du premier cours; vêtements confortables, chaussures de danse ou chaussettes antidérapantes.

**La danse, c'est la vie!**

Suzie Plourde, professeur de ballet-jazz  
450 792-2177



Entrepreneur Général  
Résidentiel / Commercial  
Rénovation  
Gestion de projets

450-278-7744 constructiondblain@hotmail.com RBQ 5831-7041-01

# Service des loisirs



## ENTRAÎNEMENT PARENTS-ENFANTS (4 ANS ET PLUS)

GYMNAZIE DE L'ÉCOLE  
SAINT-BERNARD DE MICHAUDVILLE  
(388, RUE PRINCIPALE)



### SAMEDI 8H30 À 9H30

SESSION DE 12 SEMAINES | 10 JANVIER AU 18 AVRIL 2026  
(CONGÉS : 17 JANVIER, 14 FÉVRIER, 28 MARS)

#### TARIFS

1 parent + enfant(s) : 300 \$  
2 parents + enfant(s) : 450 \$

Le tarif est le même peu importe le nombre d'enfants.

#### MATÉRIEL

Souliers de sport, bouteille d'eau et tapis de sol



450 502-2811 | [melissaturcotkin@gmail.com](mailto:melissaturcotkin@gmail.com)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

PAIEMENT EN ARGENT OU PAR VIREMENT INTERAC AU PREMIER COURS



Les enfants de moins de 4 ans sont les bienvenus, mais les exercices seront choisis pour les 4 ans et plus. L'inscription n'est pas remboursable. Ce cours n'est pas transférable aux autres cours offerts par Mélissa Turcot Kinésiologue.

**TANIA SLOBODIAN**  
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager  
Consultation horticole  
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

[info@tsdesignerjardin.com](mailto:info@tsdesignerjardin.com)

**TRANSPORT D'EAU**  
Service rapide et courtois

**Girard** SYLVAIN

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)  
Agricole (bétail, lavage...)

# Service des loisirs

## COURS DE GROUPE | HIVER 2026

14 SEMAINES | 5 JANVIER AU 18 AVRIL 2026 | VACANCES DU 2 AU 6 MARS 2026

LUNDI	MAMANS ACTIVES 9 H À 10 H ST-Louis				
MARDI	TABATA 12 H 15 À 13 H ST-JUDE	TABATA 19 H À 19 H 45 ST-JUDE			
JEUDI	MAMANS ACTIVES 9 H À 10 H ST-HUGUES	AÎNÉS ACTIFS 10 H 15 À 11 H 15 ST-HUGUES	TABATA 11 H 30 À 12 H 15 ST-HUGUES	TABATA 18 H 15 À 19 H ST-Louis	CARDIO-MUSCU 19 H 30 À 20 H 30 ST-JUDE
SAMEDI	PARENTS-ENFANTS*8 H 30 À 9 H 30 ST-BERNARD				
		<b>TARIFS</b>			
				200 \$   1 cours par semaine	
				315 \$   2 cours par semaine	
				17 \$   Cours à l'unité	
				* PARENTS-ENFANTS	
				300 \$   1 parent + enfant(s)	
				450 \$   2 parents + enfant(s)	

### ADRESSES

St-Louis : 100, rue Messier  
St-Jude : 930, rue du Centre  
St-Hugues : 390, rue Notre-Dame  
St-Bernard : 388, rue Principale



450 502-2811 | melissaturcotkin@gmail.com

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

### PAIEMENT EN ARGENT OU PAR VIREMENT INTERAC AU PREMIER COURS

Les cours seront à l'intérieur jusqu'à l'arrivée du printemps.

L'inscription n'est pas remboursable.

Le cours Parents-Enfants n'est pas transférable aux autres cours de l'horaire.



LES ENTREPRISES  
MAURICE BRAZEAU INC.

962, RUE SAINT-ÉDOUARD  
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0  
TÉLÉPHONE : 450 792-3891

Massothérapie  
Chantal Desmarteau

Massage suédois-détente, Massage thérapeutique  
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com  
450 779-5702  
Membre F.Q.M

645 5e rang  
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

# Service des loisirs



# Soccer 2026



**Loisirs de Saint-Jude invite les jeunes  
des municipalités des Quatre-Vents à s'inscrire au soccer  
pour la saison estivale 2026 qui débutera fin mai.**

#### Coût :

1<sup>er</sup> enfant : 60 \$ + 30 \$ pour l'uniforme  
2<sup>e</sup> enfant : 55 \$ + 30 \$ pour l'uniforme  
3<sup>e</sup> enfant : 50 \$ + 30 \$ pour l'uniforme  
Mini-soccer : Gratuit

**\*Uniforme inclus pour le U6**

#### Horaire des parties :

U6-U10-U14 : Lundi et/ou Mercredi à 19 h  
U8-U12 : Mardi et/ou Jeudi à 19 h  
U4/Mini-soccer : Jeudi 18 h à 18 h 30

#### Équipement requis :

Souliers à crampons et protège-tibias

**Pour les inscriptions, suivre le code QR.**

**Période d'inscription sera du 29 janvier 9 h  
au 11 mars 23 h 59**

**Pour toutes questions, contactez Kim Martin-Blais,  
Responsable en loisirs et à la vie communautaire.  
450 792-3855, poste 3  
loisirs@saint-jude.ca**



  
**PLOMBERIE  
PROJESS**<sup>inc.</sup>

T: 450 792-2272  
F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL  
COMMERCIAL

Propriétaire  
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBQ 5633-4394-01

**Pour une qualité de vie, la coop  
"Aux p'tits soins" pour tous,  
pour vrai!**

**4865, boul. Laurier Ouest  
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4  
Télécopieur : 450 771-8560**

**Téléphone : 450 771-0605**

**info@coopauxptitssoins.com  
www.coopauxptitssoins.com**



# SAISON DE BALLE-MOLLE 2026



Groupe  
4-7 ans  
**30\$**

Mercredi

Groupe  
8-12 ans  
**55\$\***

Jeudi

\*DÉPÔT PRÊT

UNIFORME INCLUS



DÈS 18 H 45 AU TERRAIN DE BASEBALL

922, rue du Centre, Saint-Jude

Équipement requis : Souliers et gant de baseball

**Pour les inscriptions, suivre le code QR.**

**Période d'inscription du 29 janvier 9 h au 11 mars 23 h 59**



Pour toutes questions, contactez Kim Martin-Blais,  
Responsable en loisirs et à la vie communautaire.  
450 792-3855, poste 3 • [loisirs@saint-jude.ca](mailto:loisirs@saint-jude.ca)

**copiPLUS 360**

Normande Hamel

514.895.2403

[@contact@copiplus360.ca](mailto:@contact@copiplus360.ca)   Saint-Louis, QC J0G 1K0  
[copiplus360.ca](http://copiplus360.ca)   Livraison disponible

Impression/Photocopies/Numérisation/Reliure/  
Plastification/Tenue de livres/Graphisme/Sites web



**Me Marie-Hélène Archambault**  
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc  
J0H 1K0

Tél.: 450 787-3133  
Téléc.: 450 787-2765  
[marchambault@notarius.net](mailto:marchambault@notarius.net)

## DEMANDE D'INTÉGRATION 15 DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE MUNICIPALITÉ POUR ACCÉDER À CETTE DEMANDE

## CAMP DE JOUR

### VOTRE ENFANT:

- REÇOIT L'AIDE D'UN INTERVENANT À L'ÉCOLE?
- GÈRE PARFOIS DIFFICILEMENT SES ÉMOTIONS?
- ARRIVE LABORIEUSEMENT À SUIVRE LE GROUPE?
- A UN DIAGNOSTIC OU UNE HYPOTHÈSE ?
- AIMERAIT AVOIR "SON" ACCOMPAGNATEUR POUR UN ÉTÉ AMUSANT SANS TROP DE DÉFI?



### AVEC UN ACCOMPAGNATEUR, JE GAGNE:

- 1- DES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR MON JEUNE
- 2- UNE PERSONNE ATTIRÉE À MON ENFANT ET SES BESOINS
- 3- LA CERTITUDE QUE TOUT SERA MIS EN PLACE POUR AIDER MON ENFANT À S'ÉPANOUIR

IL EST DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER  
À COMPLÉTER UNE DEMANDE AU  
PROGRAMME D'INTÉGRATION POUR  
VOTRE ENFANT.

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT POUR NE PAS RATER VOTRE CHANCE  
DEMANDE D'INTÉGRATION DU 15 DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER 2026

NETTOYAGE D'AUTOS



450 702-3821

nettoyageautonick@hotmail.com

detaillingnick.ca Nettoyage d'autos Nick



ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE  
EMBALLAGE SOUS VIDÉ • VIANDES FROIDES

**Marie-Claude Grégoire, propriétaire**

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com  
878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

## CHASSE AUX COCOS

DIMANCHE 29 MARS, 13 H

AUX TABLES À PIC-NIC  
DU PARC DES LOISIRS  
(922, rue du Centre, Saint-Jude)

L'ACTIVITÉ S'ADRESSE AUX ENFANTS  
ÂGÉS DE 11 ANS ET MOINS ET  
ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.

FORMEZ VOS ÉQUIPES !  
(4 enfants idéalement)

COÛT DE 5 \$ PAR ENFANT (résident)  
ET 7 \$ PAR ENFANT (non-résident)

INSCRIPTIONS ENTRE LE 9 FÉVRIER ET  
LE 9 MARS 23 H 59 SUR LE QIDIGO,  
SUIVRE CODE QR.

Pour plus d'informations,  
contacter Kim Martin-Blais  
Responsable aux loisirs  
et à la vie communautaire  
450 792-3855, poste 3  
[Loisirs@saint-jude.ca](mailto:Loisirs@saint-jude.ca)



CENTRE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENTS

450 501-2050  
514 923-2340

742, rue St-Édouard, Saint-Jude  
[info@equipements4m.com](mailto:info@equipements4m.com) | [equipements4m.com](http://equipements4m.com)



### ÉQUIPEMENTS LOURDS REMORQUES & PETITS ÉQUIPEMENTS



Transport  
Livraison et récupération des équipements directement à votre chantier.



Location flexible  
Trois durées de location offertes en fonction de l'évolution de vos travaux.



Qualité  
Équipements de qualité supérieure régulièrement entretenus.

## Jouez en sécurité !

Igloos, forts et tunnels semblent amusants, mais ces jeux comportent de réels risques, comme un effondrement !

### Prudence pendant le déneigement :

Souffleuses et chasse-neiges peuvent enterrer rapidement de telles constructions !

Rappelons la prudence à nos plus petits et jouons en sécurité cet hiver !

- Municipalité de Saint-Jude  
et Loisirs de Saint-Jude



municipalité de  
**Loisirs**  
DE SAINT-JUDE



## Mélissa Turcot

Kinésiologue

- Cours de groupe
- Entrainement privé à domicile
- Programme d'entraînement personnalisé

450 502-2811  
[melissaturcotkin@gmail.com](mailto:melissaturcotkin@gmail.com)





BONNE  
*Année*  
2026



Suivez-nous  
sur les réseaux sociaux  
pour le nouvel horaire de janvier.

L'équipe de travail sera heureux  
de vous retrouver dès le  
7 janvier, 15 h.

<https://mdj4vents.ca>



# Bibliothèque

## VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au:  
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

## AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK: BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales.  
Aussi, soyez informés avant tous des nouveautés du mois !!!



## Nos auteurs québécois ou canadiens:

- **Le loup noir** (Louise Penny)
- **J'ai mon cr... de voyage** (Catherine Bourgault)
- **Nos promesses à reconstruire** (Sandra Verilli)
- **Salon Mimi v.1** (France Lorrain)
- **Cent ans d'histoire** (Janette Bertrand)

- **Am** (Kim Thuy)
- **La vie commence où la peur s'arrête** (Dominic Arpin)
- **Kabasa** (Michel Jean)
- **Des nouvelles de Martha** (Marie Laberge)
- **Territoires hiver** (Fabien Cloutier)

## Et les autres titres disponibles...

- **Albane v.4** (Marie-Bernadette Dupuy)
- **J'aimerais tant que tu sois là** (Jodi Picoult)
- **Les 2 ducs de Wyndham** (Julia Quinn)
- **Les ténèbres de Morkret** (Camilla Grebe)
- **Protocole chaos** (J.R. Dos Santos)

- **Les secrets de la femme de ménage** (Freida Mc Fadden)
- **Le boyfriend** (Freida Mc Fadden)
- **Kings of sin** (Ana Huang)

## Enfants

- **Votez Splat**
- **L'imagier de T'choupi**
- **Mais je t'aime déjà !**
- **Petit panda cherche son papa... avec toi**
- **Splat cuisine**

## Jeunes lecteurs

- **Les géants v2 (BD)**
- **Game over v.17 (BD)**
- **Un festin pour les chiens**
- **Billie jazz v.12**
- **Spy x family v.7**



## Bonjour lectrices, lecteurs,

Voici venue la nouvelle année... Nous vous souhaitons de belles lectures tout au long de 2026 ! Félicitations aux gagnants de notre journée portes ouvertes: Valérie Lambert, gagnante de la carte-cadeau de 100 \$ ainsi que Mickaël Comtois, carte-cadeau de 50 \$ chez Broapro.

Vos bénévoles



**JOCELYN  
BACHAND**  
COURTIER IMMOBILIER  
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589  
B. 450 771-7707

jocelyn.bachand@remax-quebec.com  
www.jocelynbachand.com  
remax-quebec.com



Sylvain Dumais  
**450 223-4211**

9455-4557 Québec inc.  
**TRANSPORT  
GÉNÉRAL**



NIR: R-149155-5

Saint-Louis, Québec J0G 1K0

# Nouvelles de vos organismes

## AFEAS Saint-Jude

### Mot de la présidente

Bonjour chères membres,

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle régionale, votre participation était à la hauteur de nos attentes pour nous, les membres du CA régional.

Je sais que la prochaine année 2026, pour vous comme pour moi, en sera une de grands défis.

Il faut garder en tête notre mission, notre vision et nos valeurs.

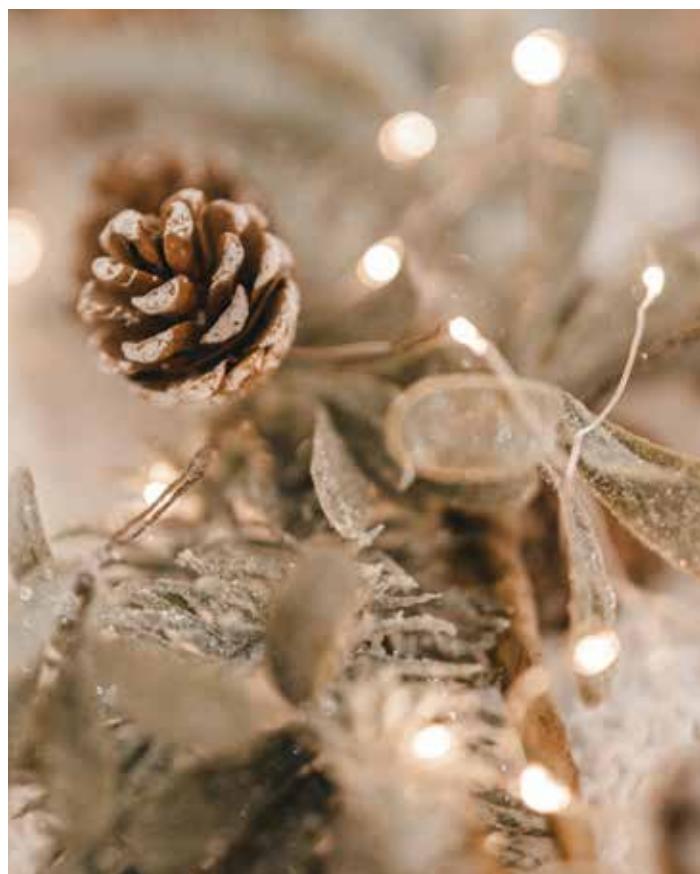
Notre mission principale est de mobiliser les citoyennes et les citoyens dans la promotion de l'égalité entre toutes les personnes par le biais de formations et d'actions sociales.

La vision de notre association féministe d'éducation et d'actions sociales est celle d'un mouvement dynamique et influent, orienté vers le développement d'une société égalitaire et solidaire.

Nos valeurs sont l'égalité, la solidarité, la proactivité et la transparence.

Rappelons nous que cette année 2026 le mouvement AFEAS souligne son 60<sup>ème</sup> anniversaire d'existence !

Afeas Saint-Jude



**En cette période du temps des Fêtes, voici huit suggestions de cadeaux à offrir:**

#### **Le cadeau de l'écoute**

Mais vous devez écouter vraiment, écouter sans interruption ni rêverie et sans préparer la réponse, seulement écouter.

#### **Le cadeau de l'affection**

Soyez généreux avec les caresses, les baisers, les tapes dans le dos ou prenez la main, selon le cas. Laissez ces petites attentions démontrer l'affection que vous avez pour une personne.

#### **Le cadeau du rire**

Partagez les articles et les histoires drôles. Votre cadeau dira : « J'aime rire avec toi. »

#### **Le cadeau du mot écrit**

Ça peut être une simple note ou un poème en entier, une note brève écrite à la main, peut être un souvenir pour la vie et même entraîner un changement de vie.

#### **Le cadeau du compliment**

Un simple et sincère : « Tu as bonne mine, aujourd'hui. Tu as fait du bon travail. C'était un repas délicieux. » peut faire la différence.

#### **Le cadeau d'une faveur**

Tous les jours, à votre façon, faites plaisir à quelqu'un que vous appréciez.

#### **Le cadeau de la solitude**

Il y a des moments où nous voulons rien d'autre que d'être laissées seules. Soyez sensibles à ces moments et donnez le cadeau de la solitude aux autres.

#### **Le cadeau d'un caractère enjoué**

La façon la plus simple de se sentir bien est de dire un mot gentil à quelqu'un. Ce n'est pas difficile de dire « Bonjour ou Merci ».

**Je vous souhaite de recevoir ces cadeaux  
tout au long de l'année...  
et d'en donner chaque jour.**

Monique Arpin  
Membre Afeas Assomption-Notre-Dame



# Nouvelles de vos organismes

## La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 9\$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

**N'hésitez pas à nous contacter:**

450 773-4966, poste 2

**Pour informations:**

Robert Perreault

450 792-2270



## Remerciement spécial au conseil municipal

Un énorme merci au conseil municipal de notre beau village, pour ses encouragements et la commandite offerte à mon équipe !

Je porterai fièrement le drapeau de Saint-Jude lors du Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc. Ce rallye est une course de 9 jours dans le désert du Sahara et ce, sans GPS ! Les participantes devront s'orienter à l'aide d'une boussole et d'une carte.

On vous invite à nous suivre sur Facebook et Instagram !



### Cap et Faucons

Pour moi, participer à cette course est l'accomplissement d'une vie. J'ai participé au Trophée Roses des sables en 2022 en VTT. Avec ma persévérance et mon expérience, rien ne m'arrêtera encore cette fois-ci !

Je suis atteinte de la sclérose en plaques, cela a forgé mon caractère à garder le cap malgré la douleur et les traitements. Je serai accompagnée par une super équipe médicale pour réussir de nouveau un grand défi. Mais surtout, je ferai équipe avec une coéquipière solide et chaque journée sera une réussite !

Tania Slobodian, résidente de Saint-Jude.



**GLOBAL**  
**Peintures**

802, Saint-Edouard  
St-Jude, Qc J0H 1P0  
admin@globalpeintures.com  
(450) 792-3844

**Patrick Audette**  
Président  
**Nathalie Turcotte**  
Vice-Présidente



**Peinture en poudre pour :**  
Machinerie agricole  
Roue  
Clôture  
Sculpture  
Escalier, rampe  
châssis auto-course  
Et tout autre projet

# Nouvelles de vos organismes

## La chronique Faucon vous en parle !

Par Guy Fitzgerald

### Des nouv'ailes de l'UQROP...

#### Avis pour les marcheurs de Saint-Jude

Les résidents de Saint-Jude sont les bienvenus pour venir marcher sur le site Chouette à voir! tous les jours. Afin d'assurer une expérience agréable et sécuritaire pour tous, nous vous rappelons quelques règles simples à respecter:

- **informer le personnel de votre visite**  
(par téléphone au 579 489-6100, poste 602,  
par courriel au [soutien@uqrop.qc.ca](mailto:soutien@uqrop.qc.ca)  
ou directement au centre d'interprétation);
- **respecter les heures d'ouverture**  
ou les heures de bureau régulières (8 h à 16 h);
- **garder vos chiens en laisse;**
- **avoir en main une preuve de résidence.**

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous accueillir !



#### Journées blanches 2026

Les fameuses Journées blanches de Chouette à voir! seront de retour **du 28 février au 8 mars 2026** pour la relâche scolaire. Au programme: location de raquettes et de trottinettes des neiges, descentes de luge, randonnées hivernales, rencontres privilégiées avec nos ambassadeurs... et bien sûr, la traditionnelle tire sur neige ! Un rendez-vous festif à ne pas manquer !



#### Restez informés sur nos activités et nos nouvelles !



#### C'est chouette à voir toute l'année !

Le site de Chouette à voir! est maintenant ouvert en toutes saisons ! Il vous est donc possible de venir avec votre famille ou vos amis été comme hiver !

Nous sommes ouverts au public du vendredi au lundi, de 9 h 30 à 16 h jusqu'à la fête de la Saint-Jean-Baptiste et ouvrirons 7 jours sur 7 pour la saison estivale par après.

# Nouvelles de vos organismes



## Chantez-vous bien chez nous 21 et 22 février 2026

### 21 février

13 h à 16 h à l'école:  
Confiture (jam) animée par  
David Minier

19 h 15 à l'église: spectacles  
◊ Lilas L'bon Temps  
◊ Garçons à Marier  
◊ Le Vent du Nord

### 22 février

13 h à 16 h : à l'église: danse  
Yaëlle Azoulay au call accompagnée  
de André Brunet, Réjean Brunet,  
Olivier Demers et André Gagné



Confiture : gratuit

Billet soirée : 50 \$ en prévente  
65 \$ à la porte (s'il en reste)

Danse : 10 \$

Enfant 12 ans et - gratuit

### Les billets sont en vente

- au Bureau municipal de St-Bernard (lundi au jeudi);
- au Salon Passion Beauté, 890, rue des Loisirs  
à St-Bernard (mercredi au samedi);
- par courriel: [info@chantezvous.com](mailto:info@chantezvous.com)

Ou en ligne



# Procès-verbal

Séance du 11 novembre 2025

---

Version abrégée du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mercredi 11 novembre 2025 à 20 h 03 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Denis Jr Lallement

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

SOMMAIRE OCTOBRE	
Salaires nets	37 456.22 \$
Comptes du mois déjà payés	197 126.67 \$
Comptes du mois à payer	72 659.47 \$
<b>TOTAL</b>	<b>307 242.36 \$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacob Raby appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **DÉPÔT DU BILAN AU 31 OCTOBRE 2025**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 31 octobre 2025.

## **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2025**

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums madame le maire Annick Corbeil, madame la conseillère Anolise Brault ainsi que messieurs les conseillers Sylvain Lafrenaye, Richard Hébert, Jacob Raby, Denis Jr Lallement et Tom Lapierre déposent leur déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires.

## **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES**

### **POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT À LA MRC LES MASKOUTAINS**

Sur la proposition de Tom Lapierre  
Appuyée par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault, à titre de maire suppléant et substitut à la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE**

Sur la proposition de Jacob Raby  
Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, à titre de délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) SUBSTITUT À LA RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE**

Sur la proposition de Denis Jr Lallement  
Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Tom Lapierre, à titre de délégué substitut à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS**

Sur la proposition de Jacob Raby  
Appuyée par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Richard Hébert, à titre de délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) SUBSTITUT À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS**

Sur la proposition de Denis Jr Lallement  
Appuyée par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Tom Lapierre, à titre de délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) AU CLUB DE L'ÂGE D'OR, DU SUIVI MADA, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE, DE L'AFÉAS ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur la proposition de Tom Lapierre

Appuyée par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Denis Jr Lallement, à titre de délégué au club de l'âge d'or, du suivi MADA, de la culture et du patrimoine, de l'AFÉAS et de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA MAISON DES JEUNES, À LA JEUNESSE, À L'ÉCOLE ET AUX QUESTIONS FAMILIALES**

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye

Appuyée par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault, à titre de déléguée auprès de la Maison des Jeunes, de la jeunesse, de l'école et des questions familiales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) AUX LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE ET AUX SPORTS**

Sur la proposition de Tom Lapierre

Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la maire Annick Corbeil, à titre de déléguée, auprès des Loisirs de St-Jude et responsable des loisirs et des sports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ DE VOIRIE**

Sur la proposition de Tom Lapierre

Appuyée par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, à titre de délégué au comité de voirie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur la proposition de Jacob Raby

Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Tom Lapierre, à titre de délégué au comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) SUBSTITUT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur la proposition de Richard Hébert

Appuyée par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Denis Jr Lallement, à titre de délégué substitut au comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTES DE DÉLÉGUÉ(E) AU COMITÉ DE DÉMOLITION**

Sur la proposition de Denis Jr Lallement

Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Tom Lapierre, Mme la conseillère Anolise Brault et M. le conseiller Sylvain Lafrenaye à titre de délégués au comité de démolition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) SUBSTITUT AU COMITÉ DE DÉMOLITION**

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye

Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Jacob Raby, à titre de délégué substitut au comité de démolition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Sur la proposition de Tom Lapierre

Appuyée par Denis Jr Lallement

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, à titre de délégué auprès de la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE DÉLÉGUÉ SUBSTITUT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Sur la proposition de Tom Lapierre

Appuyée par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Richard Hébert, à titre de délégué substitut auprès de la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ DE PROTECTION CIVILE**

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye

# Procès-verbal

Séance du 11 novembre 2025

Appuyée par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Jacob Raby, à titre de délégué au comité de protection civile.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ D'ACTION LOCAL**

Sur la proposition de Denis Jr Lallement

Appuyée par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Jacob Raby, responsable du comité d'action local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **POSTE DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Sur la proposition de Jacob Raby

Appuyée par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault, à titre de déléguée à la protection de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **POSTE DE DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE L'UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE – UQROP**

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye

Appuyée par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Denis Jr Lallement, à titre de délégué à la protection de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **POSTE DE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES**

Sur la proposition de Tom Lapierre

Appuyée par Denis Jr Lallement

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Jacob Raby, à titre de responsable des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **CALENDRIER DES SÉANCES DE CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des rencontres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tom Lapierre appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile 2026, qui se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et qui débuteront à 20 h 00;

13 janvier	7 juillet
3 février	11 août
3 mars	1 <sup>er</sup> septembre
7 avril	6 octobre
5 mai	3 novembre
2 juin	1 <sup>er</sup> décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **ADMINISTRATION – AGENTE SERVICE CLIENT – PERMANENCE**

CONSIDÉRANT QUE la lettre de démission reçue en date du 7 octobre 2025 de Mme Beauvilliers employée à titre d'agente service client;

CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Isabelle Rossignol avec la résolution 2025-05-089 à titre temporaire et qu'elle a démontré compétence, professionnalisme et satisfaction dans l'exécution de ses tâches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Denis Jr Lallement

IL EST RÉSOLU QUE Mme Isabelle Rossignol soit nommée au poste permanent d'Agent Service Client en date du 7 octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **POLITIQUE CONSEIL SANS PAPIER – ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE depuis février 2014 le conseil municipal a éliminé, autant que possible, l'utilisation de documents papier lors des réunions du Conseil municipal afin de diminuer le volume d'impression de papier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter une politique afin de prévoir les règles encadrant le conseil sans papier et l'utilisation du matériel informatique à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE les informations et fichiers pertinents aux séances du conseil seront enregistrés électroniquement sur la plate-forme Teams de sorte qu'ils puissent être consultés par tout utilisateur désigné, à tout moment;

CONSIDÉRANT QUE chaque utilisateur de la plate-forme Teams devra protéger son accès par un mot de passe et s'engager à en préserver la confidentialité.

# Procès-verbal

Séance du 11 novembre 2025

---

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye  
appuyé par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER la « Politique pour un conseil sans papier de la municipalité de Saint-Jude » jointe en Annexe (ci-après la « Politique »);

QUE cette Directive sera:

- publiée sur le site Internet de la municipalité;
- diffusée au conseil et employés de la municipalité;
- révisée au moins tous les quatre ans;
- la tenue d'un registre sera mise à jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX #1 – PROGRAMME DE TRANSFERT POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET COLLECTIVES DU QUÉBEC (TECQ) 2024-2028**

ATTENDU QUE La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement  
appuyé par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

QUE La Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;

QUE La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

QUE La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 15 février inclusivement;

QUE La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera

apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **OFFRE DE SERVICE 2026 DU CONTRÔLE ANIMALIER SPAD – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 3 mars 2020 du Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens qui s'applique dans toutes les municipalités Québécoise et cela, sans aucune exception;

CONSIDÉRANT les nouvelles exigences de ce Règlement à l'effet notamment que tout propriétaire doit obligatoirement enregistrer son animal (médaille ou renouvellement de permis);

CONSIDÉRANT la proposition d'entente présentée par la Société Préventive de la cruauté envers les Animaux du district électoral de Drummondville (la SPAD);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert  
appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER la SPAD à titre d'autorité compétente pour l'application du Règlement de la Loi sur l'encadrement des chiens sur le territoire de la Municipalité;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de service 2026-2030.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 29300 452 « Services S.P.A.D ».

## **BUREAU MUNICIPAL – FERMETURE TEMPS DES FÊTES**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2003-12-180 qui établit la fermeture du bureau municipal sur une période de deux semaines pendant la période des Fêtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tom Lapierre  
appuyé par Jacob Raby

ET RÉSOLU QUE le bureau municipal soit fermé du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026. Le personnel du bureau municipal sera de retour lundi le 5 janvier 2026 dès 8 H 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **ENTRETIEN MÉNAGER CONTRACTUELLE – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé par offre publique pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE Mme Shirley McGee a manifesté son intérêt et possède les compétences requises pour accomplir ces tâches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye  
appuyé par Tom Lapierre

# Procès-verbal

Séance du 11 novembre 2025

---

ET RÉSOLU QUE Mme Shirley McGee soit nommée à titre de personne contractuelle responsable de l'entretien ménager des bâtiments municipaux;

QUE la rémunération soit fixée à 21.00\$/heure, taxes incluses s'il y a lieu;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 70120 495 « Contrat Concierge ».*

## **SOUPER DE NOËL EMPLOYÉS BUREAU MUNICIPAL – AUTORISATION**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacob Raby appuyé par Tom Lapierre

D'AUTORISER la dépense de 450\$ à répartir entre les employés de la municipalité;

D'AUTORISER les festivités du temps des fêtes avec une dépense maximale de 950\$;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 13000 310 « Frais Administration ».*

## **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 574-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 522-2019 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

Avis de motion est par la présente donné par M. Richard Hébert qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 574-2025 amendant le règlement numéro 522-2019 relatif à la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Jude.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, M. Richard Hébert dépose une copie du projet de règlement 574-2025 amendant le règlement numéro 522-2019 relatif à la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Jude.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **ASSOCIATION DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE – COTISATION 2026 – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE l'APAM possède des unités d'urgence spécialement adaptées pour un site d'intervention et qu'elle offre ses services au bénéfice des citoyens sinistrés ainsi que pour les intervenants de l'urgence;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUVELEZ l'entente de service de l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie et autoriser M. Richard Hébert, directeur du service incendie, à signer tout document relié au renouvellement de l'entente 2026;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 « Cotisations ».*

## **COTISATION 2026 – ENTENTE DE SERVICES POUR SINISTRÉS – CROIX- ROUGE**

CONSIDÉRANT l'article 10.1 de l'entente signée avec la Société canadienne de la Croix Rouge;

CONSIDÉRANT l'importance de disposer de ce service dans le cas d'un sinistre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

DE VERSER à la Société canadienne de la Croix-Rouge une contribution financière annuelle de 0.21\$ par citoyen pour la période octobre 2025 à septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 23000 699 « Sécurité Civile ».*

## **PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ – AUTORISATION**

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme Québécois de Lutte contre la Criminalité (Programme), qui vise à soutenir les municipalités [...] dans l'élaboration d'un programme pour développer et mettre en œuvre une vision globale de la lutte contre la criminalité et de la sécurité des citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude souhaite présenter, en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER Mme Myriam Fournier, directrice générale, à signer une lettre d'appui à la Maison des Jeunes pour l'AXE 1 du Programme, et ce, au nom de la Municipalité de Saint-Jude;

ET D'AUTORISER Mme Myriam Fournier, directrice générale, à signer au nom de la municipalité de Saint-Jude tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026

dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme;

DE CONFIRMER QUE Monsieur Jacob Raby est l'élu responsable de la Protection civile.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### TRANSPORT

#### ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN D'UNE VOIE PUBLIQUE – LA PRÉSENTATION

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente signée avec la municipalité de La Présentation en date du 7 décembre 2006 concernant l'entretien des chemins l'hiver et la résolution 2025-10-182 qui venait modifier l'article 3 de l'entente afin d'y inclure une distance de 3.5 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU de proposer à la municipalité de La Présentation que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du chemin de la Grande-Ligne soit une distance de 3.5 kilomètres située entre le rang Salvail Sud de Saint-Jude et le rang Ste-Rose de La Présentation;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2025-2026, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de La Présentation sur une base de 3 650 \$/kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

#### ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN D'UNE VOIE PUBLIQUE – SAINT-LOUIS

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Louis en date du 10 juin 2014 concernant l'entretien des chemins l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU de proposer à la municipalité de Saint-Louis que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Barreau soit une distance de 1.963 kilomètre;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2025-2026, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Louis sur une base de 3 650 \$/kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

#### ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN D'UNE VOIE PUBLIQUE – SAINT-HUGUES

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Hugues en date du 15 mars 2010 concernant l'entretien des chemins l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU de proposer à la municipalité de Saint-Hugues que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Barreau soit une distance de 0.461 kilomètre;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2025-2026, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Hugues sur une base de 3 650 \$/kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

#### ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN D'UNE VOIE PUBLIQUE – SAINT-BARNABÉ-SUD

CONSIDÉRANT l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Barnabé-Sud en date du 15 décembre 2011 concernant l'entretien hivernal des chemins;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU de proposer à la municipalité de Saint-Barnabé-Sud que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Sainte-Rose soit une distance de 5.13 mètres;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2024-2025, 30% de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Barnabé-Sud sur une base de 3 650 \$/kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

#### TRAVESES DE CHEMINS MUNICIPAUX POUR LE CLUB DE MOTONEIGE ASAN INC. – AUTORISATION

ATTENDU QUE la demande de traverse de chemins municipaux du 20 octobre 2025 présentée par le Club de motoneige ASAN;

ATTENDU QU'il s'agit d'un renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU d'autoriser pour la saison hivernale 2025-2026, la traverse des chemins municipaux soit:

- o Entre le 1211 et 1243, Rang Sainte-Rose
- o Entre le 1203 et 1253, 6<sup>e</sup> Rang
- o Entre le 1918 et 1960, Rang Fleury
- o Entre le 1247 et 1226, Rang Salvail Sud

Il est également RÉSOLU que la Municipalité s'engage à maintenir et à entretenir la signalisation routière adéquate sur lesdits chemins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **LAME DE DÉNEIGEMENT UNIDIRECTIONNEL – DISPOSITION DU BIEN**

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire d'une lame de déneigement unidirectionnelle utilisée pour les opérations de déneigement mais que cette lame n'est plus nécessaire aux besoins de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à la vente de ladite lame pour un montant de quatre mille cinq cents dollars (4 500 \$) à la Municipalité de Saint-Louis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Jacob Raby

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Jude procède à la vente d'une lame de déneigement unidirectionnelle pour la somme de 4 500 \$ taxes incluses à la Municipalité de Saint-Louis;

QUE la directrice générale, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution;

QUE ladite lame soit retirée de l'inventaire des biens municipaux;

QUE le produit de la vente soit déposé au fond général de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **CAMION GMC SIERRA 2002 – DISPOSITION DU BIEN**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude est propriétaire d'un camion GMC Sierra, année 2002, numéro de série 1GTHC24G02E176999 utilisé par le service des travaux publics;

ATTENDU QUE ledit véhicule présente un état mécanique et structural jugé non sécuritaire et qu'il n'est plus économiquement viable de procéder à sa réparation ou à son entretien;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de disposer de ce véhicule conformément aux politiques de gestion des actifs municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacob Raby appuyé par Denis Jr Lallement

ET RÉSOLU QUE le camion GMC Sierra 2002, numéro de série 1GTHC24G02E176999, soit officiellement mis au rancart;

QUE ledit véhicule soit retiré de l'inventaire des biens municipaux;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à disposer du

véhicule en procédant à sa vente auprès de BangAuto pour un montant de 450 \$

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution;

QUE le produit de la vente soit déposé au fond général de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **DÉNEIGEMENT – SEL DE DÉGLAÇAGE – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT les prix demandés pour fournir le sel de déglaçage;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Multi-Routes le 30 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU D'AUTORISER l'achat suivant:

- 75 tonnes de sel de déglaçage pré-trempé auprès de la compagnie Multi Routes pour un montant de 150\$ / tonne tout inclus, taxes en sus;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 33000 629 « Sel de déglaçage ».*

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **MAINTIEN DES CLINIQUES DE VACCINATION EN MILIEU RURAL – APPUI**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la campagne automnale 2025 de vaccination contre les virus respiratoires (influenza et COVID-19), le CISSSME a dévoilé les points de service ainsi que les dates de présence de l'équipe de vaccination mobile;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne sera pas desservie ainsi que les municipalités de Saint-Pie, Saint-Damase et Saint-Liboire, contrairement aux années précédentes et que cette situation risque de se maintenir;

CONSIDÉRANT QUE le CISSSME a maintenu, pour l'automne 2025, le service de vaccination mobile uniquement dans deux (2) municipalités rurales de la MRC des Maskoutains, soit Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Hugues;

CONSIDÉRANT QUE la vaccination antigrippale constitue un service essentiel dans les milieux ruraux, particulièrement pour les personnes ainées, et qu'il est primordial de maintenir une offre accessible, notamment en conservant le service dans les six (6) municipalités rurales de la MRC des Maskoutains qui étaient desservies antérieurement par l'équipe mobile;

# Procès-verbal

Séance du 11 novembre 2025

---

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU de demander au CISSSME de maintenir les services mobiles de vaccination antigrippale dans les municipalités rurales de la MRC des Maskoutains, aux mêmes points de service temporaires que ceux offerts antérieurement;

ET QUE cette résolution soit transmise:

- ✓ Ministère de la Santé et des Services Sociaux
- ✓ Premier Ministre du Québec, Monsieur François Legault
- ✓ Ministre de la Santé, Monsieur Christian Dubé
- ✓ La MRC des Maskoutains
- ✓ CISSS de la Montérégie-Est

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2025**

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois d'octobre 2025.

### **DEMANDE DE LOTISSEMENT – COMPENSATION POUR FONDS DE PARCS ET TERRAIN DE JEUX – LOT 5 013 523**

CONSIDÉRANT la demande de lotissement sur la propriété de Monsieur Jean-Claude Morin créant ainsi les lots portant les numéros 6 704 758, 6 704 759 et 6 704 760 pour fin de construction résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de lotissement est en conformité avec nos règlements;

CONSIDÉRANT le règlement de lotissement concernant les dispositions applicables aux fonds de parcs et terrains de jeux;

CONSIDÉRANT l'engagement écrit de Monsieur Jean-Claude Morin lequel est exigé en vertu de l'article 3.3.6 du règlement de lotissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tom Lapierre appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à Monsieur Jean-Claude Morin la somme représentant 2 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour les nouveaux lots créés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE LE 20 NOVEMBRE 2025 – PROCLAMATION**

CONSIDÉRANT QUE la Journée mondiale de l'enfance est célébrée

chaque année et marque l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des droits de l'enfant (1959) et de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989);

CONSIDÉRANT QUE cette journée vise à promouvoir la reconnaissance, le respect et la protection des droits de tous les enfants, ainsi qu'à rappeler l'importance de leur bien-être, de leur éducation et de leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude désire affirmer son engagement envers les jeunes et les familles de sa communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tom Lapierre appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité de Saint-Jude proclame officiellement le 20 novembre 2025 comme Journée mondiale de l'enfance sur son territoire;

QUE la municipalité invite les citoyennes et citoyens, les organismes communautaires et les établissements scolaires à participer à cette journée par des activités de sensibilisation et de célébration des droits des enfants;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au ministère de la Famille ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) / Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour information.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **NOMINATION – COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE PROJET MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS (MAE)**

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des enfants (MAE) vise notamment à aider les municipalités désireuses d'offrir un milieu de vie accueillant et accessible à tous nos plus jeunes citoyennes et citoyens, tout en améliorant leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès à la culture et aux loisirs.;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre en place une Politique des enfants de la municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est opportun de mettre en place un comité de pilotage MAE, lequel aura pour mandat de veiller à l'implantation de la démarche MAE visant à développer le respect de leurs besoins et intérêts dans l'ensemble de nos décisions.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER les personnes suivantes pour siéger au sein du Comité de pilotage MAE:

- **Membre du Conseil:** Anolise Brault
- **Membre du Conseil:** Annick Corbeil
- **Personnel Administratif:** Sophie Beaudreau
- **Organisme Communautaire:** Kim Martin-Blais
- **Personnes Ressources:** un représentant citoyen

ET D'AUTORISER la directrice générale, ou en son absence ou incapacité d'agir, le maire, à signer, pour et au nom de la municipalité tout document ou entente relatif à la démarche *Municipalité amie des enfants (MAE)*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **NOMINATION – COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE PROJET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉES (MADA)**

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînées (MADA)* vise notamment à aider les municipalités désireuses d'encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges, en prévoyant l'adaptation des programmes, des infrastructures et des services au vieillissement de la population, pour des communautés plus inclusives à tous les âges de la vie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire renouveler sa *Politique des aînés de la municipalité de Saint-Jude*;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est opportun de mettre en place un comité de pilotage MADA, lequel aura pour mandat de veiller à l'implantation de la démarche MADA visant à développer une culture d'inclusion sociale, quel que soit l'âge ou la capacité des personnes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert  
appuyé par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les personnes suivantes pour siéger au sein du Comité de pilotage MADA:

- **Membre du Conseil**: Denis Jr Lallement
- **Personnel Administratif**: Sophie Beaudreau
- **Organisme Communautaire**: Kim Martin-Blais
- **Personnes Ressources**: Lyn Bachand

ET D'AUTORISER la directrice générale, ou en son absence ou incapacité d'agir, le maire, à signer, pour et au nom de la municipalité tout document ou entente relatif à la démarche *Municipalité amie des aînées (MADA)*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### **AFFAIRES DIVERSES**

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

### **RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION**

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye  
appuyé par Jacob Raby

ET RÉSOLU de lever la séance à 20 h 37.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

**N.B.** La version intégrale du procès-verbal est disponible sur le site web de la municipalité.

**Le conseil souhaite rappeler que toutes les séances sont ouvertes au public.**

Bienvenue à tous !

### **PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL:**

**16 janvier 2026 – 20 h**

**3 février 2026 – 20 h**



## **LIENS D'INTÉRÊT**

### **Centre d'intervention de crise**

514 388-9233  
[www.associationiris.ca](http://www.associationiris.ca)

### **Centre de services scolaire de la région de Saint-Hyacinthe**

450 773-8401  
[www.csssh.qc.ca](http://www.csssh.qc.ca)

### **La clé sur la porte (Service 24/7)**

450 774-1843  
[www.clesurlaporte.org](http://www.clesurlaporte.org)

### **Régie Aqueduc Richelieu-Centre**

450 792-2001  
[www.regieaqueducrichelieucentre.ca](http://www.regieaqueducrichelieucentre.ca)

### **Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**

450 774-2350  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)

### **MRC des Maskoutains**

450 774-3141  
[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

### **Transport adapté**

450 774-8810 et 450 774-3170  
[infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca)

### **Transport collectif**

450 774-3173 et 450 774-3170  
[infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca)

# Procès-verbal

Séance du 2 décembre 2025

Version abrégée du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 2 décembre 2025 à 20 h 02 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

## **MINUTE DE SILENCE EN L'HONNEUR DE MME PIERRETTE CHOQUETTE ROY**

Le conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de Mme Pierrette Choquette Roy, récemment décédée. Sa grande implication dans notre communauté restera dans nos mémoires et nos cœurs longtemps.

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 11 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacob Raby  
appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 11 novembre 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer du mois de novembre 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

### **SOMMAIRE NOVEMBRE**

Salaires nets	37 484.97 \$
Comptes du mois déjà payés	28 726.10 \$
Comptes du mois à payer	69 098.49 \$
<b>TOTAL</b>	<b>135 309.56 \$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault  
appuyé par Denis Jr Lallement

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois de novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **DÉPÔT DU BILAN AU 30 NOVEMBRE 2025**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 30 novembre 2025.

## **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 574-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 522-2019 RELATIF À LA REGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

ATTENDU l'article 491 du *Code municipal du Québec* qui permet au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien du bon ordre et de la bien-séance pendant les séances;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Jude désire agir afin de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert  
appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

QUE le règlement intitulé « règlement numéro 574-2025 amendant le règlement numéro 522-2019 relatif à la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Jude » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **APPROBATION – RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS – INDEXATION 2026**

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser l'indexation de la rémunération des employés de la Municipalité de Saint-Jude;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du tableau indiquant l'indexation de la rémunération des différents départements et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye  
appuyé par Denis Jr Lallement

ET RÉSOLU d'accepter, tel que présenté, le tableau de l'indexation de la rémunération des employés de la Municipalité de Saint-Jude;

ET D'APPLIQUER la rémunération au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **APPROBATION – RÉMUNÉRATION DES POMPIERS – INDEXATION 2026**

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser l'indexation de la rémunération des pompiers de la Municipalité de Saint-Jude;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du tableau indiquant l'indexation de la rémunération selon les différents postes et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault  
appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU d'accepter, tel que présenté, le tableau de l'indexation de la rémunération des pompiers de la Municipalité de Saint-Jude;

ET D'APPLIQUER la rémunération au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 575-2025 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est par la présente donné par Mme Anolise Brault qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 575-2025 relatif à la rémunération des élus municipaux.

# Procès-verbal

Séance du 2 décembre 2025

---

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, Mme Anolise Brault dépose une copie du projet de règlement 575-2025 relatif à la rémunération des élus municipaux.

## **SURPLUS ACCUMULÉ – AFFECTATIONS**

CONSIDÉRANT QUE la loi permet aux municipalités de conserver une partie de leur surplus pour des dépenses futures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE TRANSFÉRER la somme de 14 860.03\$ du *Surplus non-affecté au Surplus accumulée camion voirie*;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **AUTORISATION – CENTRE COMMUNAUTAIRE – APPELS D'OFFRES**

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire de la Municipalité nécessite des travaux de rénovation du plafond;

CONSIDÉRANT QU'il est également requis d'ajouter une sortie de secours au 2<sup>e</sup> étage du centre communautaire afin d'assurer la conformité aux exigences de la *Loi sur la prévention des incendies* et aux normes de sécurité en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE la Municipalité de Saint-Jude autorise le dépôt de l'appel d'offres public sur le SEAO pour les travaux suivants:

- Rénovation du plafond du centre communautaire;
- Ajout d'une sortie de secours au 2<sup>e</sup> étage du centre communautaire.

QUE la directrice générale est autorisée à préparer, signer et publier tous les documents nécessaires au dépôt de cet appel d'offres sur le SEAO.

DE PUBLIER l'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans un journal admissible et d'en défrayer les coûts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **NOMINATION DE DÉLÉGUÉ – DEUXIÈME (2<sup>E</sup>) SUBSTITUT AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT ET DEUXIÈME (2<sup>E</sup>) SUBSTITUT À LA MRC DES MASKOUTAINS**

Sur la proposition de Anolise Brault  
Appuyée par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Richard Hébert, à titre de deuxième (2<sup>e</sup>) substitut maire suppléant et deuxième (2<sup>e</sup>) substitut à la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **ADMINISTRATION – MESURES DISCIPLINAIRES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité détient un contrat avec l'employé numéro 05-0004;

CONSIDÉRANT QUE la directrice a reçu plusieurs demandes et courriels exprimant préoccupations quant à la prestation des services et au maintien d'un climat de collaboration adéquat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tom Lapierre appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Jude émet un avis disciplinaire pour l'employé 05-0004 en respect des obligations légales et des conditions prévues au contrat;

QUE la directrice générale est autorisée à:

- Transmettre l'avis officiel à l'employé;
- Procéder aux correctifs requis et ce immédiatement

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **ALLOCATION DE DÉPART DES ÉLUS SORTANTS – AFFECTATIONS**

ATTENDU QU'il y a lieu d'émettre les allocations de départs des élus sortants;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du tableau indiquant les allocations et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Anolise Brault

ET RÉSOLU d'accepter, tel que présenté, le tableau des allocations de départ des élus sortants;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 59 13130 000 « Surplus affecté – Allocations de départ élus ».*

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

## **TRANSPORT**

## **EMBAUCHE AU POSTE DE JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE les démarches complétées ont permis de retenir la candidature de M. Bryan Béland pour le poste de journalier aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tom Lapierre appuyé par Jacob Raby

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil procède à la nomination de M. Bryan Béland à titre

# Procès-verbal

Séance du 2 décembre 2025

de journalier aux travaux publics en date du 5 janvier 2026 et autorise la directrice générale à signer le contrat d'embauche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **TRAVAUX DE PAVAGE – AIDE FINANCIÈRE – PPA-CE**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Tom Lapierre

ET RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Saint-Jude approuve les dépenses d'un montant de 13 000.00 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13 de reddition de compte conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **ACHAT CONJOINT DE BACS ROULANTS 2026**

ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Jacob Raby

ET RÉSOLU d'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous:

Bacs aérés bruns (Matières organiques)	Bacs gris (Résidus domestiques)	Bacs bleus (Matières recyclables) Fournis par ÉEQ sans frais
<b>240 litres</b>	<b>360 litres</b>	<b>360 litres</b>
20	0	30

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant: au Garage municipal situé au 858, rue Martin, Saint-Jude;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente et à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 – RARC**

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie D'Aqueduc Richelieu Centre a dressé son budget pour l'exercice financier 2026 et l'a transmis pour adoption aux municipalités membres;

ATTENDU QUE la Municipalité est présentement en train d'étudier les coûts, les impacts et les mesures nécessaires pour la réduction des pertes d'eau sur son réseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU que le conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie D'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2026, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

ET QUE la Municipalité se réserve expressément le droit de proposer une modification au budget à la suite de la finalisation de son étude portant sur les pertes d'eau et les coûts associés à leur réduction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

# Procès-verbal

Séance du 2 décembre 2025

## **DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2025**

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois de novembre 2025.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **DÉPÔT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2026 DE LOISIRS SAINT-JUDE**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la demande d'aide financière 2026 présentée par Mme Kim Martin-Blais au nom du comité des Loisirs Saint-Jude.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **AUTORISATION – UTILISATION DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ÉVÈNEMENT CYCLISTE L'ENFER DES PATRIOTES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a reçu une demande des organisateurs de l'événement « L'Enfer des Patriotes »;

CONSIDÉRANT QUE cet événement consiste en une course de vélo sur route prévu le 16 et 17 mai 2026 et avec un trajet prévu incluant des rangs de la municipalité de Saint-Jude.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault  
appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les organisateurs à inclure les rangs et rues de Saint-Jude dans le parcours de l'événement « L'Enfer des Patriotes ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## **DÉPÔT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2026 DE LA MAISON DES JEUNES**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la demande d'aide financière 2026 présentée par Mme Annick Corbeil au nom de la Maison des Jeunes.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

## **RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION**

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye  
appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU de lever la séance à 20 h 36.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

**N.B.** La version intégrale du procès-verbal est disponible sur le site web de la municipalité.





*En cette nouvelle année 2026,  
je souhaite à tous bonheur, santé  
et précieux moments avec vos proches*

*Cette année, que vous songiez à vendre, à acheter ou à investir dans un projet résidentiel ou commercial, je suis là pour vous accompagner à chaque étape.*

*L'immobilier avec cœur et écoute*

*Bonne Année 2026!*

*Evaluation de la valeur marchande de votre propriété sans frais ni engagement.*

*À partir de 2%*

**ProprioDirect**  
AGENCE IMMOBILIÈRE





**MARICELA MEJIA DORANTES,  
PROPRIÉTAIRE**

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
2015, UNIVERSITÉ NATIONALE  
AUTONOME DU MEXIQUE 2001**

**VÉTÉRINAIRE GÉNÉRALISTE**

**SERVICE EN FRANÇAIS,  
ANGLAIS ET ESPAGNOL**

- Médecine
- Chirurgie
- Dentisterie
- Vaccination
- Laboratoire
- Radiologie
- Hospitalisation
- Boutique

- Chiens
- Chats
- Lapins
- Oiseaux
- Rongeurs
- Cochon miniature
- Poules de basse-cour
- Reptiles et autres exotiques

Site web en construction

Suivez-nous !



**1307 Route de Michaudville, Saint-Jude  
[info@veterinairesaintjude.ca](mailto:info@veterinairesaintjude.ca)**



**Joanie RICHARD**  
Pharmacienne-propriétaire

**Livraison gratuite  
dans la région**



**Services professionnels sur place :**

Vaccination, injection de médicaments,  
lavage d'oreilles, dépistage du streptocoque,  
santé voyage, traitement de conditions  
mineures, ajustement de la médication  
et plus encore!

Prenez RDV  
sur [clicsante.ca](http://clicsante.ca)  
ou via ce code QR



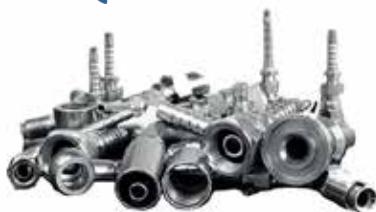
**Accèspharma**

5950, rue Martineau  
chez Walmart St-Hyacinthe, J2R 2H6  
450 796-4006



1290 Route de Michaudville, St-Jude  
[equitracmroy.com](http://equitracmroy.com) - 450-792-3558

**NOUVEAU**  
**Ventes et installations**  
**RACCORDS**  
**HYDRAULIQUES**



**UN PROJET D'AFFAIRES OU  
DE NOUVELLE  
ENTREPRISE?**

Saint-Hyacinthe Technopole est  
**LE GUICHET UNIQUE**  
pour vos projets industriels, commerciaux  
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

**CONTACTEZ-NOUS**

450 774-9000 | 1 877 505-1246  
[st-hyacinthetechnopole.com](http://st-hyacinthetechnopole.com)  

**SAINT-HYACINTHE  
TECHNOPOLE**  
Développement économique  
de la grande région de Saint-Hyacinthe

# Publication

Pour nous faire parvenir vos articles, vous adresser au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude, QC J0H 1P0 ou par courriel : [admin@saint-jude.ca](mailto:admin@saint-jude.ca). Consultez notre site web : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).

## TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 6 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ?

Contactez le bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone : 450 792-3855, poste 0.

Carte professionnelle 75 \$/année pour 6 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	75 \$/année
1/4 page de publicité	130 \$/année
1/2 page de publicité	230 \$/année
1 page complète de publicité	350 \$/année
1/4 page de publicité (une parution)	30 \$/unité
1/2 page de publicité (une parution)	60 \$/unité
1 page de publicité (une parution)	100 \$/unité

## Location de salle

### UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif résident/non-résident est appliqué pour la location. Afin de vous assurer d'avoir votre date voulue pour votre événement, il s'agit de s'adresser au bureau municipal pour réserver et signer votre contrat !

Cependant, les locaux sont prioritairement utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.

Pour toutes informations ou réservations 450 792-3855, poste 0 ou via courriel au [info@saint-jude.ca](mailto:info@saint-jude.ca).

Les tarifs sont assujettis aux taxes applicables en vigueur. Le dépôt sera remboursé lorsque l'inventaire des lieux sera effectué et que tout soit conforme.

#### Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF (avant taxes)
Salle Roger-Roy (grande salle)	200 \$
Dépôt pour location	80 \$
Salle des loisirs (patineur)	100 \$
Non-résidents	+60 \$



**NOTRE OBJECTIF,  
VOTRE  
SATISFACTION !**

**Une équipe professionnelle  
qui comprend vos besoins.  
Toujours soucieux de vous  
offrir le meilleur service !**

Mélanie GUERTIN  
courtier immobilier

Pierrette SYNOTT  
courtier immobilier

Daniel GUERTIN  
courtier immobilier agréé DA

RE/MAX  
RENAISSANCE Daniel Guertin

3100, av. Cusson, bur. 101,  
Saint-Hyacinthe

450.771.7707

# Coordonnées

## BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre  
Téléphone: 450 792-3855  
Courriel: [info@saint-jude.ca](mailto:info@saint-jude.ca)  
Site Internet: [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)  
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi – 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi – Fermé

Salle des loisirs: 922, rue du Centre  
Salle communautaire: 930, rue du Centre

## SERVICE DE SÉCURITÉ – 9-1-1

### INCENDIE

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine  
Téléphone: 450 792-3855, poste 6  
Directeur incendie: Richard Hébert  
Courriel: [incendie@saint-jude.ca](mailto:incendie@saint-jude.ca)

### SQ – POSTE MRC DES MASKOUTAINS

Adresse: 925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, QC J2S 3C4  
Téléphone: 450 778-8500  
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 8 h 30 à 16 h 30

### BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre  
Téléphone: 450 792-3855, poste 8  
Courriel: [biblio@saint-jude.ca](mailto:biblio@saint-jude.ca)

### MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre  
Téléphone: 450 250-2488  
Courriel: [mdj4vents@hotmail.com](mailto:mdj4vents@hotmail.com)

### FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard  
Téléphone: 450 792-3943  
Curé: Pierre Cordeau

### CLUB DE L'ÂGE D'OR

Adresse: 934, rue du Centre  
Téléphone: 450 250-2485  
Télécopieur: 450 924-0953  
Courriel: [info@agedorstjude.com](mailto:info@agedorstjude.com)

### ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre  
Téléphone: 450 773-0260

### BUREAU DE POSTE (Saint-Denis-sur-Richelieu)

Adresse: 135, rue Yamaska  
Téléphone: 450 787-3296  
Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 8 h 30 à 17 h 45  
Jeudi – 8 h 30 à 18 h  
Samedi et dimanche – Fermé

### CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude  
Téléphone: 450 768-1200  
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h  
Prélèvements: **8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)**

Centre de prélèvements sanguins seulement.

Pour prendre rendez-vous: [www.santeprelevements.com](http://www.santeprelevements.com) ou 1 844 448-6826.

### SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville  
Téléphone: 1 855 472-5700

## PERSONNEL MUNICIPAL

### Informations générales

[info@saint-jude.ca](mailto:info@saint-jude.ca)

### Isabelle Rossignol

Agente au service à la clientèle  
[admin@saint-jude.ca](mailto:admin@saint-jude.ca) | (poste 0)

### Myriam Fournier

Directrice générale  
et greffière-trésorière  
[dg@saint-jude.ca](mailto:dg@saint-jude.ca) | (poste 1)

### Sophie Beaudreau

Directrice générale adjointe  
et greffière trésorière adjointe  
[mun@saint-jude.ca](mailto:mun@saint-jude.ca) | (poste 2)

### Kim Martin-Blais

Technicienne en loisirs  
et à la vie communautaire  
[loisirs@saint-jude.ca](mailto:loisirs@saint-jude.ca) | (poste 3)

### Stéphanie Lavallée

Technicienne comptable  
[tech@saint-jude.ca](mailto:tech@saint-jude.ca) | (poste 4)

### David Jacob

Responsable de la voirie  
[voirie@saint-jude.ca](mailto:voirie@saint-jude.ca) | (poste 5)

### Eveline Guilmain

Inspectrice en bâtiment  
et en environnement  
[inspecteur@saint-jude.ca](mailto:inspecteur@saint-jude.ca) | (poste 7)

# Cooptel

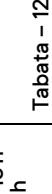
La fibre optique à la maison  
à prix coopératif !



**Cooptel**  
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)

# *Calendrier* | Janvier 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	<b>HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE:</b>  Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h  <b>Fermée du 22 décembre au 4 janvier.</b>	<b>1</b> 		<b>2</b> <i>Jean de l'An</i>		<b>3</b>
Messe dominicale 10 h 30	<b>4</b> Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h  <b>5</b> Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 20 h 15	<b>6</b> Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h  <b>7</b> Tabata – 12 h et 19 h  <b>8</b> Yoga – 18 h 30		<b>9</b> Cardio-Muscu – 19 h 30		<b>10</b> Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h
Messe dominicale 10 h 30	<b>11</b> Vie Active – 9 h 30  <b>12</b> Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	<b>13</b>  Séance du conseil 20 h  <b>14</b> Vie Active – 9 h 30  <b>15</b> Yoga – 18 h 30		<b>16</b> Vie Active – 9 h 30  <b>17</b> Yoga – 18 h 30		<b>18</b> Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h
Messe dominicale 10 h 30	<b>18</b> Vie Active – 9 h 30  <b>19</b> Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	<b>20</b> Tabata – 12 h et 19 h  <b>21</b> Yoga – 18 h 30		<b>22</b> Cardio-Muscu – 19 h 30		<b>23</b> Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h
Messe dominicale 10 h 30	<b>25</b> Vie Active – 9 h 30  <b>26</b> Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	<b>27</b> Tabata – 12 h et 19 h  <b>28</b> Yoga – 18 h 30		<b>29</b> Vie Active – 9 h 30  <b>30</b> Yoga – 18 h 30		<b>31</b> Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h

# Calendrier | Février 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 Messe dominicale 10 h 30	2 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	3 Séance du conseil 20 h Tabata – 12 h et 19 h	4 Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	5 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	6 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	7 Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h
8 Messe dominicale 10 h 30	9 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	10 Tabata – 12 h et 19 h	11 Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	12 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	13 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	14 Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h <b>Grand-Valentin</b>
15 Messe dominicale 10 h 30	16 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	17 Tabata – 12 h et 19 h	18 Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	19 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	20 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	21 Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h
22 Messe dominicale 10 h 30	23 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	24 Tabata – 12 h et 19 h	25 Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	26 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	27 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	28 Karaté tous – 10 h Kobudo – 11 h
						<b>HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE:</b>  Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h